



**PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2020**  
**1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020**

**9 È 10 DI GHJINNAGHJU**  
**9 ET 10 JANVIER**

**2020/E1/005**

***Question orale déposée par M. Pierre GHIONGA***

***Au nom du groupe « La Corse dans la République »  
« A Corsica indè a Republica »***

**OBJET : Organisation de la course « La Terre des Dieux » sur le parcours du GR20**

Monsieur le Président,

J'apprends par la presse l'organisation d'une course de montagne sur le GR20 intitulée « La Terre des Dieux » pour le mois de Juillet 2020, course vendue comme « verte » dans laquelle la CDC est impliquée à travers le PNR.

Je m'exprime à titre personnel comme amoureux de la montagne corse, adepte de la marche contemplative et convaincu que la montagne doit rester le domaine de la spiritualité et de la lenteur, et non celui de la compétition et de la vitesse.

La Corse est sans doute le territoire Européen où sont organisées le plus de courses de montagne depuis quelques années.

Les questions soulevées par cette course sont nombreuses, mais les plus importantes me paraissent les suivantes :

- Le GR20 a-t-il besoin de plus de promotion ? Je ne le crois pas. Même si, apparemment, la fin juillet serait une période « creuse », le nombre de randonneurs n'est sûrement pas négligeable.

- Le surplus de fréquentation conduit par cet évènement – qualifié de vert – protégera-t-il, par exemple, les pelouses du lac de Ninu, le plateau du Cuscionu ?
- Une course internationale, avec une logistique importante, peut-elle être organisée sur le territoire d'une réserve naturelle de montagne sans dénaturer les objectifs de ce classement ?
- Les communes traversées par la course ont-elles été consultées et ont-elles donné leur accord ?
- Une concertation des autres organisateurs de Courses en Montagnes a-t-elle été conduite pour essayer de déterminer le nombre acceptable de courses à organiser sur ce terrain si fragile ?
- Quel sera le montant de la subvention allouée à cet évènement ?

Le bilan carbone de cette course sera le plus élevé de toutes celles organisées en Corse en raison du transport des participants en voiture automobiles de Calvi à Bastia pour la remise des prix.

Voici monsieur le Président toutes les problématiques soulevées par l'organisation de cette course et qui sont aux antipodes des politiques de développement durable prônées par notre assemblée.

Le défaut principal de cet évènement restera pour ma part la désacralisation du cœur de la montagne, et je crois sincèrement que les générations futures nous reprocheront de l'avoir détournée de ses destinations originelles que sont le pastoralisme et le rêve...

Si vous pensez que la Corse doit organiser, à l'instar de l'île de La Réunion, une course de montagne mythique, n'existe-t-il pas d'alternatives moins prégnantes sur le milieu ?

Je vous remercie.